

République Française**Ville de Draguignan****N° 2021-167**

Membres		
Membres afférents au Conseil Municipal	Membres en exercice	Votants
39	39	35

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS PRISES PAR MONSIEUR LE MAIRE EN
VERTU DE LA DÉLÉGATION DE COMPÉTENCE QUI LUI A ÉTÉ ACCORDÉE
PAR LE CONSEIL MUNICIPAL CONFORMÉMENT À L'ARTICLE L. 2122-22 DU
CODE GÉNÉRAL DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES :
PÉRIODE DU 29 OCTOBRE AU 29 NOVEMBRE 2021**

Mairie de Draguignan

**EXTRAIT des Registres des Délibérations du Conseil Municipal
de la Ville de Draguignan**

Séance du 15 décembre 2021

L'An deux mille vingt et un, le 15 décembre à 17H00, le CONSEIL MUNICIPAL, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard STRAMBIO, Maire.

PRÉSENTS :

RICHARD STRAMBIO, CHRISTINE PRÉMOSELLI, GRÉGORY LOEW, FRANÇOIS GIBAUD, CHRISTINE NICCOLETTI, BRIGITTE DUBOUIS, HUGUES BONNET, SYLVIE FRANCIN, ALAIN HAINAUT, STÉPHAN CÉRET JACQUET, LISA CHAUVIN, BERNARD BONNABEL, MARIE-CHRISTINE GUIOL, ALAIN VIGIER, MICHEL PONTE, BRUNO SCRIVO, ANNE-MARIE COLOMBANI, CHRISTIAN MAMECIER, RICHARD DEVILETTE, SYLVIANE NERVI SITA, MARTINE ZERBONE, JEAN-PIERRE SOUZA, ÉVELYNE LORCET, RICHARD TYLINSKI, OLIVIER GORDE, MAGALI TROIN DAL VECCHIO, JEAN-DANIEL SANTONI, CHRISTINE VILLELONGUE, JEAN-BERNARD MIGLIOLI, MATHIEU WERTH

PROCURATIONS :

SOPHIE DUFOUR à JEAN-PIERRE SOUZA, JEAN-YVES FORT à CHRISTINE PRÉMOSELLI, DANIELLE ADOUX COPIN à MICHEL PONTE, FRANÇOISE MAURICE à BRIGITTE DUBOUIS, LAURELINE AUBOURG BASTIANI à RICHARD TYLINSKI, RENÉ DIES à JEAN-BERNARD MIGLIOLI, CAMILLE DIQUELOU à CHRISTINE VILLELONGUE

ABSENTS :

RICHARD TYLINSKI, FRANCK GRIGOLO, PHILIPPE SCHRECK

Secrétaire de Séance :

GRÉGORY LOEW

Publié le : 22 DEC. 2021

RAPPORTEUR : RICHARD STRAMBIO

Le Conseil Municipal est invité à prendre acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 29 octobre 2021 au 29 novembre 2021, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l'assemblée délibérante par délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020 conformément à l'article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales :

N°	DATE	OBJET	MONTANT	DATE FIN/ DURÉE
21-417	29/10/2021	Signature d'une convention avec l'association AU GUICHET DES ARTS, producteur de la compagnie Ostara troupe Les Bombecks pour l'organisation d'une représentation musicale déambulatoire qui se tiendra dans le centre-ville de Draguignan dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	1 980 € TTC	19/12/21
21-418	29/10/2021	Demande de subvention auprès du Département du Var concernant la primarisation de l'école maternelle des Écureuils à Draguignan représentant un montant total de 1 409 813 HT	423 000 HT	À la notification
21-419	5/11/2021	MAPA n° 21.006 à bons de commande portant sur le service d'envoi de messages SMS, vocaux et mails dans le cadre de la gestion de crise conclu avec la société CEDRALIS sise à BRON (69)	Maximum 10 000 € HT	3 ans maximum
21-420	8/11/2021	Signature d'une convention avec l'association CHORUS SPECTACLES, producteur du Chœur du Sud, pour l'organisation d'une représentation musicale qui se tiendra sur la place du Marché de Draguignan dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	1 500 € TTC	12/12/21
21-421	8/11/2021	Signature d'une convention avec l'association ESPACE ÉVÈNEMENT, producteur du spectacle « LA FAMILLE DISNEY », pour l'organisation d'une représentation déambulatoire qui se tiendra dans le centre-ville de Draguignan dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	1 300 € TTC	18/12/21
21-422	8/11/2021	Signature d'un contrat avec l'orchestre lithuanien NICO pour l'organisation d'une représentation musicale qui se tiendra à la Chapelle de l'Observance de Draguignan dans le cadre des fêtes de Noël	2 500 € TTC	18/12/21
21-423	8/11/2021	Signature d'une convention avec la société INTERNATIONAL SHOW PARADE, producteur du spectacle « FLYING PIANO », pour l'organisation d'une représentation musicale qui se tiendra sur la place Cassin dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	4 000 € TTC	22/12/21
21-424	15/11/2021	Signature d'une convention pour la mise à disposition à titre gracieux et précaire d'un local communal situé au 1 ^{er} étage de la Villa Manson sise boulevard Marcel Pagnol à la ludothèque Lei Jougadou	/	11/12/21 au 24/12/21

21-425	15/11/2021	Acceptation de l'indemnité versée par le propriétaire du véhicule qui a endommagé un potelet de type AB4 le 28 septembre 2021 à hauteur du 240 chemin Saint Jaume	73,75 € TTC	À la notification
21-426	15/11/2021	Signature d'une convention avec la POSTE, pour la distribution dans les boîtes aux lettres dracénoises des programmes de la Fêtes de la Glisse 2021	3 368,33 € TTC	6 au 10/12/21
21-427	19/11/2021	MAPA n° 21.068 à bons de commande portant sur les prestations de surveillance passé avec la société AES PACA sise à Draguignan	Minimum 20 000 € HT Maximum 100 000 € HT	2/12/21 au 6/01/22
21-428	19/11/2021	MAPA n° 21.077 portant sur le déploiement du programme « Watty » dans les écoles élémentaires de la Commune passé avec la société Eco CO2 sise à Nanterre	4 500 €HT/an	Année scolaire 21/2022
21-429	23/11/2021	Renouvellement de la convention de mise à disposition à titre précaire et gracieux du bureau d'accueil « B » situé au rez-de-chaussée du centre Joseph Collomp sis 33 rue Georges Cisson à l'association Tutélaires de Personnes Protégées des Alpes Méridionales (ATIAM)	/	2/12/21 au 1 ^{er} /12/24
21-430	23/11/2021	Signature d'une convention avec Monsieur Mathias BONNOT, mandataire du groupe « SORS TES COVERS », pour l'organisation d'une représentation musicale qui se tiendra sur le Marché de Noël du boulevard Clemenceau dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	300 € TTC	20/12/2021
21-431	23/11/2021	Signature d'une convention avec la Société BELLUNE EVENEMENT - GB EVENT, producteur du groupe « TREATLES », pour l'organisation d'une représentation musicale qui se tiendra sur le Marché de Noël du boulevard Clemenceau dans le cadre de la programmation de la Fête de la Glisse	1 100 € TTC	22/12/2021
21-432	23/11/2021	Signature d'une convention tripartite de mise à disposition à titre précaire et gracieux de salles de classe dans les écoles Frédéric Mistral et Ferry 2, les mercredis hors vacances scolaires, entre la commune, l'éducation nationale et l'enseignant pour l'enseignement de langues étrangères	/	26/11/21 au 1 ^{er} /07/22
21-433	23/11/2021	Désignation de Maître Caroline BERNARD-CHATELOT avocate au barreau de Paris pour défendre les intérêts de la Commune dans le litige qui l'oppose à Monsieur Jean-Claude PEYVEL	/	À la notification
21-434	23/11/2021	Signature d'une convention tripartite d'occupation précaire entre l'EPF PACA, le Secours Populaire Français – comité de Draguignan et de la Dracénie et la Commune pour les lots 3 et 4 situés au 5 bis place des Augustins	700 €/mois	1 ^{er} /01/22 au 31/12/22
21-435	23/11/2021	Modulation à la baisse sur le tarif du droit de voirie pour l'emplacement exceptionnel sis place du marché et la consommation électrique, consentie à la Sarl La Cabane à Nico	30 %	17/12/21 au 2/01/22

21-436	23/11/2021	Résiliation du bail à loyer consenti à Mesdames Cathy VAN DEN DRIESSE et Marjorie MOUZA pour le local sis 21 rue de Trans	/	30/11/21 à minuit
21-437	23/11/2021	Conclusion du bail à loyer pour un local en rez-de-chaussée d'une superficie de 37,71 m ² dans l'immeuble en copropriété sis 21 rue de Trans consenti à Monsieur Alain PAVARD	37,71 €/mois	1 ^{er} /12/21 au 30/11/24
21-438	23/11/2021	Signature d'une convention de mise à disposition à titre précaire et gracieux de salles à l'association « DRACONIS ASTRONOMIE »	/	6/09/21 au 3/07/22
21-439	23/11/2021	Signature d'une convention de mise à disposition à titre précaire et gracieux de salles à l'association « DRAGON NOISE »	/	6/09/21 au 15/06/22
21-440	23/11/2021	Signature d'une convention de mise à disposition à titre précaire et gracieux de salles à l'association « LES BLOUSES ROSES »	/	6/09/21 au 3/07/22
21-441	23/11/2021	Signature d'une convention de mise à disposition à titre précaire et gracieux de salles à l'association « OPEN PROD »	/	1 ^{er} /09/21 au 31/07/22
21-442	23/11/2021	Demande de subvention complémentaire auprès de l'ARS PACA concernant la poursuite d'activité du centre de vaccination	138 445 €	À la notification
21-443	29/11/2021	Désignation de Maître Caroline BERNARD-CHATELOT avocate au barreau de Paris pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un litige RH	/	À la notification
21-444	29/11/2021	Désignation de Maître Caroline BERNARD-CHATELOT avocate au barreau de Paris pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un litige RH	/	À la notification
21-445	29/11/2021	Désignation de Maître Caroline BERNARD-CHATELOT avocate au barreau de Paris pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un litige RH	/	À la notification
21-446	29/11/2021	Désignation de Maître Caroline BERNARD-CHATELOT avocate au barreau de Paris pour défendre les intérêts de la Commune dans le cadre d'un litige administratif	/	À la notification
21-447	29/11/2021	MAPA n° 21.078 portant sur la mise en conformité des aires de jeux pour les écoles Marie Curie et Jean Giono passé avec la société APY MÉDITERRANÉE sise à La Farlède	14 132,03 HT	4 mois sur OS
21-448	29/11/2021	Avenant n° 2 au marché n° 19.079 fourniture de produits d'entretien courant pour l'ensemble des services municipaux transféré au Groupe Pierre Le Goff Méditerranée sise à Saint-Aignan de Gran Lieu (44)	/	1 ^{er} /11/21 au 31/12/21

21-449	29/11/2021	Avenant n° 1 au marché n° 21.007 aménagement de voirie –avenue du col de l’Ange à Draguignan passé avec la société EUROVIA sise à Fréjus concernant l’intégration de travaux complémentaires	50 000 € HT	De sa notification jusqu’à réalisation complète des travaux
--------	------------	--	-------------	---

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé qui précède,

- prend acte des décisions prises par Monsieur Richard STRAMBIO, Maire de Draguignan, au cours de la période allant du 29 octobre 2021 au 29 novembre 2021, en vertu de la délégation de compétences qui lui a été accordée par l’assemblée délibérante par délibération n° 2020-031 du 11 juin 2020 conformément à l’article L. 2122-22 du Code général des collectivités territoriales

Fait à Draguignan, le 15/12/2021

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de la présente délibération,



Richard STRAMBIO



Maire de Draguignan

Président de Dracénie Provence Verdon agglomération
Conseiller Régional